

ANNECY

MATCH ETG/LYON

Attention à la circulation

■ Le match ETG/Lyon aura lieu le 31 août à 14 heures au stade. Lors des matchs à forte affluence tels que celui-ci et dans la perspective d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, les flux des supporters, le boulevard du Fier, (dans sa partie comprise entre la rue Maréchal- Leclerc et le chemin des Fins-Nord),

sera fermé à la circulation de 11h à 18h. Les mesures de stationnement et de circulation prises les jours de matchs sont également maintenues : fermeture de la rue Baron-Pierre-de-Coubertin et de l'avenue du Stade (dans sa partie comprise entre la rue Maréchal-Leclerc et la rue Baron-Pierre-de-Coubertin).

BIKE POLO

Rendez-vous au tournoi du Brochet d'or

■ L'association annécienne, qui est entrée dans le giron des clubs FSGT, organise un tournoi, "Le Brochet d'Or", ce samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre, au stade du Coteau. C'est une belle occasion de découvrir la discipline qui est née en Grande-Bretagne à la fin du 19^e siècle et se pratique avec un

vélo, un maillet et une palette. Les rencontres durent de 10 à 12 minutes et se terminent lorsqu'une des équipes a marqué cinq buts à l'adversaire. L'association Annecy Bike Polo, présidée par Vincent Verges, accueillera pour ce tournoi, 16 équipes et 48 joueurs. Renseignements au 04 50 67 28 43.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La C2A est contrainte de fermer le site de Gillon/Épagny

■ Dans la nuit du 27 au 28 août, l'aire d'accueil des gens du voyage de Gillon a été vandalisée, alors qu'elle était provisoirement fermée pour travaux d'entretien. Le local d'accueil a été incendié, l'ensemble des installations électriques rendues inutilisables et les blocs sanitaires dégradés. La C2A fait

savoir "qu'elle dénonce vivement cette dégradation de biens publics alors même qu'elle venait de rénover l'ensemble de ce site qu'elle s'appropriait à rouvrir". Devant l'ampleur des dégâts, elle se voit contrainte de prolonger sa fermeture pour une durée indéterminée. Elle souligne qu'elle mettra tout

en œuvre pour que le site puisse vite retrouver son usage. Des solutions sont actuellement recherchées sur d'autres sites pour accueillir les prochains groupes. Une plainte a été déposée dès le 28 août à la gendarmerie pour "destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes".

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Annecy Classic Festival**
"La musique en plein cœur". Orchestre Philharmonique de Saint-Petersbourg. Denis

Matsuev, piano. Direction, Yuri Temirkanov. À 21 heures, église Sainte-Bernadette.

■ **Piano-bar**
"No Sketch Live" en concert. À partir de 22 heures, au Chardon d'Ecosse.

CINÉ PRATIQUE

Programme du 28 août au 3 septembre

MJC DE NOVEL

"**Moi moche et méchant 2**"
ven 14h30 et 16h30, sam et lun 16h30
"**Frances Ha**"
mar 18h30
"**People mountain people sea**"
ven et lun 18h30 et 20h30, mar 20h30

LA TURBINE À CRAN-GEVRIER

"**Les schroumpfs 2**"
ven 16h et dim 14h
"**Le prochain film**"
ven et sam 20h45 ; dim 19h
"**Jeune et jolie**"
sam 16h et dim 20h45
"**Lone ranger**"
ven et sam 18h, dim 16h

AUDITORIUM DE SEYNOD

"**Monstre académy**"
en 2D, lun 14h30 ; en 3D ven et sam 14h30
"**Wolverine**"
en 2D lun 17h, mar 20h30 ; en 3D sam 20h30
"**Le congrès**"
vost dim 20h30, dim 17h
"**Le roi et l'oiseau**"
ven 10h30
"**Percy Jackson**"
en 3D sam 17h ; en 2D ven 17h, dim 20h30
"**Planes**"
dim 14h30 en avant-première
"**Dehors, c'est l'été**"
lun 20h30 en vost

DÉCAVISION

"**Red 2**"
tj 14h, 16h40, 19h45 et 22h30 + dim 11h (1h56)
"**One direction, le film**"
vo, tj en 3D 13h20, 15h25, 17h35, 19h45 et 21h50

+ dim 11h (1h33)
"**Conjuring : les dossiers warren**"
tj 13h20, 15h40, 20h10, 22h30 + dim 10h30 (1h52, int -12 ans)
"**Jobs**"
tj 19h25 et 22h20 (vo, 2h07)
"**Moi, moche et méchant 2**"
tj 13h20, 15h25, 17h35 + dim 11h05 (1h40)
"**Monstres académy**"
tj 13h20, 15h40 + dim 10h50 (1h44)
"**Wolverine : le combat de l'immortel**"
tj 19h50 et 22h25 (2h06)
"**Les Schtroumpfs 2**"
tj 14h15, 16h40, 18h + dim 10h50 (1h45)
"**Lone ranger**"
tj 17h55 et 21h (2h33)
"**Insaisissables**"
tj 14h, 16h40, 19h25, 21h50 + dim 10h45 (1h56)
"**Elysium**"
tj 13h55, 16h20, 19h45, 22h20 + dim 11h (1h50)
"**Percy Jackson : la mer des monstres**"
tj en 3D 16h40, 19h25 + dim 11h15 ; en 2D 14h15 et 21h50 (1h48)
"**Kick ass 2**"
tj 13h25, 15h40, 17h55, 20h10, 22h30 + dim 10h45 (1h43)

LES NEMOURS

"**Grand central**"
tj 14h, 16h30, 19h et 21h30 (1h34)
"**Alabama Monroe**"
tj 14h, 19h et 21h30 (1h52)
"**Une place sur la terre**"
tj 14h, 16h30, 19h ; 21h30 (1h40)
"**Jeune & jolie**"
tj 14h, 16h30, 19h et 21h30 (1h34, int. -12 ans)
"**Michaël Kohlhaas**"
tj 16h30 (2h02)

LE RABELAIS A MEYTHET

"**Percy Jackson, la mer des monstres**"
en 3D dim à 18h ; en 2D sam, lun et mar à 18h (1h46)
"**Les salauds**"
Sam, dim, lun et mar 20h30 (int. -12 ans, 1h40)

DUINGT

Voilà un jugement qui pourrait raviver une polémique pas toute jeune, puisqu'elle remonte aux années 2009-2010.

Le 5 août dernier, le tribunal administratif de Grenoble a donné raison à deux associations, Alae (*) et la Frapna, dans une affaire qui les opposait au préfet de la Haute-Savoie (ndlr : à l'époque Philippe Derumigny).

En 2012, elles avaient déposé un recours contentieux contre le représentant de l'État, après le refus de ce dernier d'engager des poursuites à l'encontre de riverains de Duingt, locataires d'une bande littorale appartenant à l'État.

En 2009 déjà, le Sila voulait y faire passer son sentier, avant de renoncer

Les militants, dont Bruno Perrier (également investi, ces dernières années, dans le dossier aujourd'hui à l'arrêt du quai de Chavoires), réclamaient que cette bande d'environ 300 mètres, privatisée de fait, soit rendue accessible au public conformément à la loi sur la "servitude de marche-pied".

Un passage jusqu'à présent impossible, « puisque certains riverains avaient édifié divers obstacles : haies, murs ou clôtures » explique Bruno Perrier.

L'ouverture de ce site avait déjà été évoquée en 2009 : le Sila voulait y faire passer le sentier piétonnier du tour du lac.

Ce projet avait mobilisé contre lui les riverains, à l'époque emmenés par Viviane Descollaz et soutenus par l'association April (*). Une association pour la protection du littoral de Duingt



Une partie de la bande littorale est désormais accessible à la promenade (photo ci-dessus), mais les extrémités sont encore condamnées, comme ici au nord, côté Saint-Jorioz. DR

(APLD) avait même été créée pour l'occasion.

Les riverains invoquaient notamment la protection des lieux, qui abritent une rose-lière, face au risque de surfréquentation.

Au printemps 2010, le Sila avait fait marche arrière.

Alae et la Frapna ont repris le flambeau en 2012. D'abord, par un recours gracieux (une lettre) adressé au préfet, puis au contentieux après sa fin de non-recevoir. Entre-temps, Philippe Derumigny est parti et le nouveau préfet, Georges-François Leclerc, a pris ses fonctions durant l'été 2012.

Ces derniers mois, la situation a quelque peu évolué, sur le papier du moins, comme le souligne Bruno Perrier lui-même : « La lecture du mémoire en défense du préfet nous a appris que

l'autorisation d'occupation avait été renouvelée aux riverains, mais avec une clause précisant qu'ils devaient laisser le passage. Par ailleurs, une mise en demeure de détruire les barrières leur a été adressée, avec échéance au 1^{er} mai 2013. »
« Dans ces conditions, poursuit-il, nous étions prêts à nous désister, nous allions écrire au préfet que ces dispositions nous allaient parfaitement. Mais la convocation au tribunal administratif est arrivée beaucoup plus vite que ce que nous pensions et nous a pris de court. »

L'audience a eu lieu le 25 juin.

Ces jours-ci, Bruno Perrier s'est rendu sur place pour vérifier si le passage était désormais possible.

Son constat est mitigé :

« Certains riverains ont enlevé les obstacles, mais à chaque extrémité, il y a toujours des barrières qui interdisent l'accès. En pratique, il faut arriver à la nage ou passer par le Clos Marcel, qui est une propriété privée. On va voir comment cela évolue... » conclut-il.

Les riverains, qui s'étaient battus il y a quatre ans et

REPÈRES

QUELQUES DATES POUR COMPRENDRE

■ **Automne 2009** : les riverains de Duingt s'opposent au Sila, qui veut faire passer le sentier sur la bande littorale qu'ils louent à l'État. L'association APLD dépose un recours administratif.

■ **2010** : le Sila fait savoir qu'il renonce à son projet et prévoit, pour Duingt, de faire passer le sentier au-delà de la RD1508. L'affaire semble close.

■ **Avril 2011** : une autre association, Talloires développement durable, publie une carte inédite de l'accessibilité des rives du lac. Selon elle, 46 % seulement des rives sont accessibles au public, et 37 % à Duingt.

■ **2012** : Alae et la Frapna demandent au préfet de faire démolir les clôtures et d'engager des poursuites en cas de refus des riverains. Refus du préfet, recours contentieux.

■ **Avril 2013** : le TA de Grenoble annule le refus du préfet.

avaient réussi à imposer leurs arguments, reparti-ent-ils au combat ? Affaire à suivre.

Muriel ROTTIER

(*) Alae : Association Lac d'Annecy Environnement. April : association des propriétaires riverains du lac.



JUDO-CLUB Une journée portes ouvertes sera organisée le mercredi 11 septembre

C'est la rentrée sur les tatamis et l'heure des inscriptions

Les dirigeants du Judo club seront à la disposition des parents et de leurs enfants, dans le local du club au parc municipal des sports (dans la tribune Ouest) pour recevoir les inscriptions pour la nouvelle saison.

Rendez-vous le mercredi 4 et le jeudi 5 septembre au club, entre 18 heures et 19 heures.

Par ailleurs, une journée portes ouvertes sera programmée pour le mercredi 11 septembre et ceci durant tout l'après-midi.

Une belle occasion pour découvrir les installations, rencontrer les entraîneurs et animateurs,

qui présenteront les différentes sections, judo, self défense, judo adapté, Taïso.

Les responsables du Judo club rappellent que cette discipline est porteuse de valeurs fondamentales qu'ils transmettent avec foi et enthousiasme, dans une ambiance sportive et familiale.

Norbert BEYSSON

POUR EN SAVOIR PLUS

On peut prendre également contact avec le judo club en appelant le 04 50 57 67 93 ou sur le site judoclubannecy@wanadoo.fr



Les responsables du Judo Club vous attendent nombreux dès le 4 septembre. Photo DL/N.B.

UTILE

■ Le Dauphiné Libéré

Centre Bonlieu
1, rue Jean-Jaurès
74000 Annecy
tél. 04 50 51 69 69
fax rédaction
04 50 51 97 85
fax publicité
04 50 51 97 87
Courriel : LDLcentreann@ledauphine.com

DE GARDE

■ SOS médecins

Consultations au cabinet et visites à domicile, 24h sur 24, composer le 36 24.

■ Pharmacie de garde

Composer le 32 37 en précisant le code postal.

■ Établissement français du sang

"La Ravoire" à Metz-Tessy (rond-point A 41 Annecy Nord, direction Pringy) tél. 04 50 66 60 60 : ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 13h et le jeudi de 12h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

■ Dépanneur remorqueur

Jusqu'au 2 septembre, Reda Dépannage, 74600 Seynod, tél. 04 76 75 77 20.